amU Aix Marseille Université

Direction des affaires juridiques et institutionnelles
Pôle Institutionnel, statutaire
et coordination

Décision n°2025-29-tarifs

Décision portant approbation de tarifs du colloque « Network for UltraViolet Astrophysics – NUVA 2025 _ Institut Origines

Le Président d'Aix Marseille Université

Vu le Code de l'éducation,

Vu les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

Vu la délibération n°2024/02/01-09-CA du Conseil d'administration en date du 1er février 2024 donnant délégation de pouvoir au Président, notamment en matière d'approbation de tarifs,

Considérant que l'Institut Origines organise le colloque « *Network for UltraViolet Astrophysics – NUVA 2025* » du 6 au 10 octobre 2025,

Considérant que ce colloque constitue une manifestation scientifique internationale dans le domaine de l'astronomie UV allant des objets du système solaire aux galaxies lointaines,

Considérant que cette conférence internationale vise à promouvoir et à diffuser une recherche de haute qualité, en mettant en avant la valorisation et la diffusion des résultats de recherche obtenus notamment sur cette thématique,

Considérant que cet évènement vise également à favoriser les échanges entre chercheurs et étudiants désireux d'approfondir leur formation,

Considérant que la formation, la recherche et l'insertion professionnelle des étudiants constituent les principales missions dévolues à Aix-Marseille Université,

DÉCIDE

Article 1er :

Sont approuvés les tarifs d'inscription au colloque « *Network for UltraViolet Astrophysics – NUVA 2025* » organisé par l'Institut Origines.

Ce colloque se déroulera du 6 au 10 octobre 2025, au Laboratoire d'Astrophysique de Marseille.

Les tarifs d'inscription sont ainsi définis :

Catégories	Montant HT	Montant TTC
Tarif normal	409,09€	450€
Tarif étudiant	90,91€	100€

Jardin du Pharo - 58 boulevard Charles Livon
13284 Marseille Cedex 07 – France

T. + 33 (0) 4 91 39 65 00
F. + 33 (0) 4 91 31 31 36

Article 2 :

La Directrice Générale des Services et l'Agent comptable, sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Marseille, le 21 mai 2025

Le Président d'Aix Marseille Université,

Eric BERTON

Publiée le : 23 MAI 2025

Transmise au Recteur de la région académique le : 23 MAI 2025

Jardin du Pharo - 58 boulevard Charles Livon
13284 Marseille Cedex 07 – France

T. + 33 (0) 4 91 39 65 00
F. + 33 (0) 4 91 31 31 36